

Des comités de quartier aux Assises de la ville :
une municipalité communiste et ses habitants à l'heure de la « démocratie participative »

Émilie Biland

L'identification des « besoins » des administrés repose de plus en plus fréquemment sur des dispositifs « participatifs ». Des moyens très divers (conseils de quartier, conseils consultatifs d'étrangers ou de jeunes, référendums locaux etc.) sont mobilisés par les élus locaux et leurs administrations pour associer les citoyens aux politiques publiques. D'abord mobilisées au cours des campagnes électorales municipales, la proximité et la participation apparaissent, au début des années 2000, dans les discours gouvernementaux et à l'échelon régional, pour devenir un des enjeux de la campagne présidentielle du printemps 2007. Depuis la loi de 1992 sur l'Administration Territoriale de la République jusqu'à celle de 2003 sur le référendum décisionnel local en passant par la loi « démocratie de proximité » de 2002, l'arsenal législatif tend à donner un cadre légal à ces expériences. Si de nombreux observateurs estiment que la participation est devenue « une contrainte axiologique »¹ pour le pouvoir local, la « légitimation par le flou »² semble fonctionner à plein. L'absence d'accord sur les termes (consultation ou concertation ? information ou participation ?) permet son appropriation par des catégories d'acteurs qui ont peu en commun, si ce n'est l'intérêt à recourir à cette thématique.

A partir d'une enquête à l'échelle locale, dans une ville moyenne de banlieue parisienne, nous proposons d'ouvrir la boîte noire de la « démocratie participative », en rendant compte, tour à tour, de deux dispositifs municipaux relevant de ce label. Gennevilliers, ville populaire³ de 42 000 habitants, à une dizaine de kilomètres de Paris, est dirigée par une municipalité majoritairement communiste depuis le début des années 1930. A l'issue des élections municipales de 1995, celle-ci a créé sept comités correspondant aux différents quartiers alors identifiés, puis, en 2002, elle a initié une vaste consultation de la population, sous le nom d'Assises de la Ville. La création, à quelques années d'intervalle, de ces deux instances, participe des transformations contemporaines des rapports entre classes populaires et élites politiques locales⁴. Nous appuyant sur une enquête ethnographique menée en 2003-2004⁵, nous proposons d'analyser les conditions dans lesquelles de tels instruments ont été conçus, par quels d'acteurs, professionnels et politiques, ils sont investis, et quels types d'habitants ils mobilisent. Nous cherchons à comprendre « pourquoi [ce] pouvoir local choisit cette manière d'agir »⁶ et comment s'y dessine un type particulier de relations entre ceux qui dirigent la ville et ceux qui y vivent.

¹ Chevallier J., « Synthèse », CRAPS-CURAPP, *La démocratie locale*, PUF, 1999, p.409.

² Lefebvre R., Nonjon M., « La démocratie locale en France. Ressorts et usages », *Sciences de la société*, Presses Universitaires du Mirail, 60, 2003, p.9-28.

³ 70% des actifs gennevillois sont ouvriers ou employés au recensement 1999.

⁴ Deux sociologues ont analysé précisément ces transformations, sur le terrain gennevillois. Masclat O., *op.cit.* Marlière E., « Le sentiment d'abandon des familles ouvrières et immigrées d'une ancienne commune de banlieue rouge », communication au présent colloque.

⁵ Cette enquête est présentée, de manière exhaustive, dans « Politiques des quartiers. Communisme municipal et démocratie participative en banlieue parisienne », mémoire pour le DEA de sciences sociales, ENS-EHESS, 2004.

⁶ Gontcharoff G., « Le renouveau des comités de quartier », CRAPS-CURAPP, *op.cit.*, p.305-327.

Considérant successivement chacun des deux dispositifs, nous décrivons les différentes figures, politiques, professionnelles et « habitantes » qu'ils valorisent. Ce faisant, nous montrerons comment les attentes de la population se trouvent redéfinies, et comment ces techniques transforment les conditions d'exercice du métier politique ainsi que la place des intermédiaires⁷ (agents municipaux, prestataires extérieurs) dans le travail de mobilisation politique.

La démocratie participative de quartier au secours de l'hégémonie locale

Sept comités de quartier sont créés à Gennevilliers à l'issue des élections municipales de 1995. La thématique participative est alors un point d'achoppement entre l'équipe sortante et deux listes concurrentes de gauche, qui demandent la création de conseils élus par la population. La décision de la municipalité apparaît alors comme un « choix sous contrainte », d'autant que la démocratie participative apparaît nationalement comme un élément de la rhétorique électorale. Les structures anciennes d'encadrement de la population (associations de parents d'élèves et de locataires, section locale du PCF) qui assuraient le travail d'identification et de relais des « aspirations populaires » se trouvent en difficulté⁸, nourrissant, chez les élus, une forte crainte de perdre la ville. Leurs discours associent les difficultés nationales du parti communiste et les menaces pesant sur l'hégémonie locale (érosion du score de la liste sortante, forte abstention, montée du FN et de l'extrême-gauche). Celles-ci sont elles-mêmes liées aux transformations économiques (déindustrialisation) et sociales (précarisation), sur lesquelles ceux qui dirigent la ville estiment avoir peu de prise.

La création des comités de quartier repose sur ce « diagnostic de crise ». Les comités doivent « combattre les processus à l'œuvre, très dangereux, de délitement de la vie sociale et de repli sur soi » qui « ouvre des boulevards au populisme et à l'extrême-droite »⁹. Les habitants doivent y débattre avec les élus et les techniciens municipaux des problèmes de la vie quotidienne (stationnements gênants, espaces verts, animation locale) et chercher les moyens d'y remédier. Pour contrer l'effet délétère du contexte social sur le rapport des habitants au(x) politique(s) (le « consumérisme » étant un risque non moins dangereux que l'indifférence), le travail des élus, comme celui des services, doit évoluer. La mise en place des comités de quartier correspond à la codification de la fonction d'élus de quartier, ainsi qu'à l'apparition d'un type nouveau de fonctionnaires municipaux, chargés de prendre en charge les relations entre élus et administrés. Elle repose enfin sur une vision particulière de la population, que recouvre le terme d'habitants. La figure de l'habitant permet de faire appel à la responsabilité (contre l'assistanat) et au réalisme (contre la revendication)¹⁰. En considérant les participants aux comités comme des habitants ancrés dans le quotidien, prêts au consensus, la municipalité promeut l'apolitisme, conçue comme la seule attitude capable de répondre aux besoins nouveaux de la population. Elle exclut par là toute possibilité de contestation de la politique municipale et de la stratégie nationale du parti communiste.

⁷ Sur cette notion d'intermédiaire, voir Nay O., Smith A. (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Economica, 2002

⁸ Sur les formes d'encadrement et sociabilité proches de la municipalité ou du parti communiste dans les années 1960 et 1970, voir Biland E., « La démocratie participative en banlieue rouge. Les sociabilités politiques à l'épreuve d'un nouveau mode d'action publique », *Politix*, v.19, n°75, 2006, p.53-74.

⁹ Note au bureau municipal du 27 novembre 1995.

¹⁰ Tissot S., « Réformer les quartiers. Enquête sociologique sur une catégorie de l'action publique », thèse de sociologie, EHESS, 2002, p.409.

La responsabilité d'un quartier et d'une équipe d'élus (qui tient des permanences, organise des visites, se réunit) fait partie des délégations attribuées en début de mandat. Il s'agit d'une charge intermédiaire dans la hiérarchie des responsabilités municipales. Elle vient souvent conforter la position de ceux qui ont déjà une délégation thématique : la plupart des responsables de quartier sont aussi maires-adjoints. Seuls les élus communistes se voient attribuée cette responsabilité, qui atteste de l'appartenance à la majorité de la majorité municipale. Les responsables de quartier appartiennent à cette génération d'élus encore jeunes, appartenant aux classes moyennes du secteur public, qui cumule responsabilités associatives, fonctions électives, fonctions partisans et fonctions professionnelles (ils sont souvent, ou ont été, enseignants ou fonctionnaires municipaux à Gennevilliers).

Le travail d'élu de quartier consiste, dans une large mesure, à donner l'impression de ne pas faire de politique, d'agir en habitant plutôt qu'en élu. Mais l'élu de quartier doit aussi être en mesure de peser comme élu quand il l'estime nécessaire. Dans la pleine maîtrise de son rôle, il possède une double capacité : capacité d'identification avec le profane, capacité de distinction d'avec lui. Le fait d'habiter le quartier permet d'accréditer l'idée que les positions que les élus défendent en comité sont le fait du savoir d'usage propre à l'habitant. Lors de la visite d'une cité, les élus qui y vivent sont en mesure d'expliquer au Maire les difficultés qu'elles rencontrent au jour le jour au pied de leur immeuble (manque d'entretien des espaces verts, stationnement sauvage). Elles remplacent en quelque sorte les « habitants lambdas », qui auraient dû venir interpellier les édiles, mais qui n'ont pas fait le déplacement. Les élus les mieux implantés, nés dans le quartier, impliqués de longue date dans les réseaux municipaux, utilisent volontiers des marques corporelles et langagières de familiarité avec les habitants (tutoiement, contacts physiques, blagues...). En les rendant « physiquement proches et palpables »¹¹, celles-ci clivent politiquement le groupe des participants : ceux que les élus connaissent le mieux, ceux à qui ils font la bise ou discutent après les réunions, sont déjà des proches de la municipalité et du parti.

Si le capital personnel permet de se dire habitant, la position institutionnelle sert à neutraliser les décisions politiques¹². L'élu se présente comme le défenseur de l'intérêt de la ville et de ses habitants, par delà les clivages partisans. Lorsqu'une jeune mère de famille reproche au Maire, lors de son passage dans une cité à l'automne 2003, de dépenser trop d'argent pour la construction d'une piscine, argent qui serait mieux employé dans les écoles, celui-ci répond que les Gennevillois ont exprimé massivement leur souhait d'une nouvelle piscine. Ne pas se ranger à cet avis, c'est ne pas être véritablement gennevillois : « vous n'avez qu'à aller à Colombes », lance-t-il. Il accuse son interlocutrice de vouloir « politiser » le débat, manière de dire qu'elle cherche à défendre ses intérêts particuliers (en l'occurrence avoir une dérogation scolaire pour son fils) alors que lui est chargé de la défense de l'intérêt général de la commune. Cette dépolitisation par le discrédit est un moyen d'empêcher la contestation de la politique municipale. Affirmer que la décision prise n'est pas politique mais municipale, et sert donc l'intérêt de tous, est une manière de la rendre incontestable.

La capacité à jouer alternativement sur la proximité et sur la distance, sur sa qualité d'habitant et son statut d'élu, à avoir la « connaissance pratique de ce qu'il convient de faire »¹³, est le fruit d'un apprentissage politique. Les conseillères municipales d'origine maghrébine élues en 2001 semblent avoir du mal à entrer dans leur rôle d'élues de quartier : leur intégration problématique

¹¹ Lefebvre R., « La proximité à distance », communication aux journées d'étude *La proximité en politique*, Lille II, 18 et 19 septembre 2003.

¹² Bourdieu P., « La représentation politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 36-37, 1981, p.3-24.

¹³ Lagroye J., « Être du métier », *Politix*, 28, 1994, p.5-15.

au sein de l'équipe municipale¹⁴ (sentiment d'être les « arabes de service », difficulté d'accès aux informations, manque de relations avec les autres élus) complique leur activité en apparence le moins politique, celle qui consiste à organiser des animations de quartier.

Devenue responsable du quartier suite à la défection d'un élu chevronné, la première d'entre elle, enseignante quadragénaire comme nombre d'élus, n'a pourtant pas les ressources de son prédécesseur en termes de réseaux militants. Elle ne connaît pas aussi bien et depuis aussi longtemps les participants au comité. Elle maîtrise moins bien les codes de comportement propres à l' élu de quartier. Faut-il serrer la main ou faire la bise, vouvoyer ou tutoyer les habitants ? Danser avec eux ou rester à l'écart ? Elle reste finalement en retrait, comme si elle avait peur de sur-jouer son rôle, en étant trop habitante. Mais elle hésite aussi à utiliser ses prérogatives institutionnelles (trancher au cours d'une discussion contradictoire, lancer un nouveau sujet de débat...), qu'elle délègue à l'agent municipal en charge du quartier. L'autre nouvelle conseillère municipale est née en France de parents algériens au début des années 1960. Elle a grandi dans une cité de transit avant d'être relogée dans un quartier HLM. Elle travaille aujourd'hui comme aide-soignante à domicile. Issue d'une famille de douze enfants, qui sont pour plusieurs d'entre eux restés à Gennevilliers, elle-même mère de cinq enfants, elle semble connue et reconnue parmi les femmes d'origine maghrébine de sa génération. S'il ne repose pas sur les mêmes réseaux que les militants communistes « historiques », ce capital social lui permet d'entraîner dans le comité de quartier de nouvelles personnes, relativement éloignées des réseaux municipaux. Mais elle semble cantonnée dans un rôle de représentation de cette minorité. Devant animer seule la réunion de préparation d'un méchoui, elle éprouve des difficultés à être, non plus l'avocate d'une cause particulière, mais celle qui fait émerger une cause commune.

Une des trois conseillers municipaux de droite¹⁵ participe régulièrement au comité de son quartier. Appartenant à l'opposition municipale, cette employée de banque d'une quarantaine d'années, n'est pas officiellement reconnue comme élue du quartier. Elle se présente¹⁶ comme une habitante convaincue que le quartier n'est pas un lieu pour la politique : « je fais de la politique à l'extérieur, dans la ville. Mais tout ce qui est comité de quartier, école, je ne parle pas de politique ». Elle insiste sur la proximité entre son engagement de parent d'élève « indépendante » dans l'école de ses filles et sa participation au comité de quartier. Ces deux rôles sont proches : il s'agit dans les deux cas d'améliorer le quotidien, de faire en sorte qu'elle et sa famille se sentent bien là où elles vivent. La politisation renvoie à un risque de nature différente selon que l'on est dans la majorité ou dans l'opposition : dans le premier cas, c'est la contestation de la politique municipale qui est en crainte, dans le second, c'est l'instrumentalisation des instances participatives par la majorité municipale. Pour cette élue de droite, le quartier est, du fait de sa supposée neutralité, une ressource politique. Face à l'impossibilité de constituer une opposition véritable¹⁷, elle fait le choix de la dépolitisation : pour les prochaines municipales, elle envisage de monter une liste indépendante pour, dit-elle, « les anciens Gennevillois qui ne veulent pas voter à gauche ».

¹⁴ Sur cette question précise, nous renvoyons au chapitre 9 du livre d'O.Masclat, qui porte sur les premières années de mandat des deux conseillers municipaux « beurs » élus en 1995. Masclat O., *La gauche et les cités ? Un rendez-vous manqué*, La dispute, 2003, p.255-278.

¹⁵ Un des deux conseillers municipaux LCR est aussi actif dans le comité d'un autre quartier, où nous n'avons pas enquêté.

¹⁶ Entretien, 2 février 2004, à son domicile.

¹⁷ La liste RPR-RPF obtient 12% des suffrages exprimées aux municipales de 2001. La tête de liste ne siège pas au conseil municipal, l'autre conseiller municipal est le plus souvent absent de Gennevilliers. De surcroît, Isabelle est en rupture de bans avec sa propre structure partisane : fidèle de Charles Pasqua, elle ne sait plus vers qui se tourner après le retrait de celui-ci, d'autant que l'UMP, dont elle refuse de prendre la carte, ne lui a pas donné son investiture pour les dernières cantonales.

Au moment de la création des comités de quartier, décision est prise de confier l'animation des quartiers à des agents de développement sociaux rattachés à la politique de la Ville. A partir de 1997, la constitution d'un nouveau service est engagée, qui prend petit à petit à son autonomie vis à vis des structures de développement social. La direction de la vie des quartiers (DVQ) voit le jour l'année suivante et emploie dix-sept personnes dans les années 2000. Les comités de quartier marquent une étape dans la professionnalisation du travail de relation aux habitants : les agents de développement et les chefs de projet, cadres municipaux, diffusent à l'ensemble de la ville les nouveaux schèmes de l'action publique locale, d'abord testés dans les deux quartiers classés comme prioritaires.

Ces professionnels¹⁸ de la démocratie participative de quartier se trouvent dans une position problématique tant du point de vue de l'administration communale que dans leurs relations aux élus et aux habitants. Leur position de fer de lance de la modernisation de l'administration communale, chargé de mobiliser les autres services autour des notions de « projet », de « transversalité » et « partenariat » est bien difficile à tenir. La relation aux habitants est elle aussi ambiguë, entre encadrement et familiarité. En sollicitant tel habitant pour participer à une activité, ou en refusant de soutenir le projet de tel autre, les cadres de la DVQ définissent les conditions dans lesquelles on peut se consacrer aux autres et la bonne manière d'exercer son dévouement. Mais l'entretien de relations interpersonnelles entre habitants et agents municipaux remet en cause l'univocité du rapport de domination¹⁹, ainsi que la séparation entre sphère personnelle et sphère professionnelle. Il existe bien une forme d'inscription locale de ces cadres municipaux, qui fréquentent régulièrement les lieux culturels de la ville, ou militent dans les organisations syndicales locales. Pourtant, très peu d'entre eux habitent Gennevilliers. Ici réside sans doute une des lignes de clivage les plus importantes entre ces membres des classes moyennes, qui peuvent faire le choix d'habiter ailleurs, et la population populaire, souvent contrainte à l'immobilité. En évitant de traiter des questions politiques à la place des élus, en tenant ainsi les conflits à distance, les agents municipaux parviennent à maintenir ces « bonnes relations » avec les habitants qui font leur compétence professionnelle. La neutralisation politique de la relation entre professionnels et habitants évite aussi aux cadres municipaux d'avoir à prendre publiquement la défense d'options municipales sur lesquelles ils ont eux-mêmes des doutes. Mais les techniciens sont loin d'être apolitiques : leur trajectoire personnelle et militante, la manière dont ils définissent leur travail de proximité au politique, et les relations qu'ils entretiennent au jour le jour avec les élus municipaux, témoignent des possibilités de transgression²⁰ que permet leur position professionnelle. Tenir à distance le politique permet de faire de la politique « au sens noble », loin des calculs politiques. Les cadres utilisent les arguments de l'expertise professionnelle pour faire avancer leur conception de la participation des habitants : chargés de donner des outils à ceux qui décident, ils peuvent, dans une certaine mesure, peser sur leur décision et donc contribuer à la production du politique.

La codification de ce nouveau rôle professionnel est aussi rendue délicate par la coexistence de deux générations de cadres municipaux. Les plus âgés ont une quarantaine d'années ; bacheliers, ils ont d'abord été animateurs auprès d'enfants et de jeunes. Titulaires depuis le milieu des années 1980, ils n'en revendiquent pas moins, à travers la figure du dévouement et de l'engagement total, une exemplarité qui en ferait des fonctionnaires pas comme les autres. Les plus jeunes ont pour la

¹⁸ Pour une analyse plus précise de la position de ces agents municipaux, Biland E., « Professionnels de la démocratie participative en banlieue rouge : un personnel municipal en porte-à-faux », communication au 2^e congrès de l'Association Française de Sociologie, Bordeaux, septembre 2006.

¹⁹ Siblot Y., *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Presses de Sciences Po, 2006, première partie.

²⁰ Lagroye (J.), « Les processus de politisation », Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Belin, 2003, p.359-372.

plupart un DESS dans le domaine de la politique de la Ville. Entrés sur le marché du travail par un « emploi-jeune », et toujours contractuels, ils insistent sur le décalage entre leurs aspirations (un statut de fonctionnaire de catégorie A) et la réalité de leur travail (de « super-animateurs »).

Le rapport au terrain et aux habitants divise ces deux générations. Valoriser la dimension humaine du travail permet d'opposer des qualités que seule l'expérience procure aux connaissances que l'école apprend. C'est une manière, pour les plus âgés, dotés d'un capital scolaire moins important ou moins légitime (car issu de la formation continue), d'affirmer leur capacité à exercer le métier qu'ils ont contribué à inventer. Les nouveaux venus n'ont pas la même décontraction dans leurs relations aux habitants, du fait de leur inexpérience certes, mais aussi de la distance sociale plus grande qui les séparent de ces derniers. La dévalorisation du travail de leurs aînés apparaît comme un moyen d'imposer une définition du métier qui corresponde aux ressources dont ils disposent. La première génération d'agents de développement défend un métier, basé sur des savoir-faire acquis par l'expérience, transmis et pratiqué de manière collective, tandis que les nouvelles recrues tentent de faire reconnaître leur activité comme profession, adossée sur des compétences spécifiques, attestées par une formation universitaire, et reconnue par un statut qui en régule l'accès.

Si tous se disent ancrés à gauche et vivent leur métier « sur le mode du don de soi et de la volonté de changer le monde »²¹, leur rapport aux élus et à l'héritage communiste est sensiblement différent. Les plus jeunes se considèrent comme les garants de la non politisation des comités, tandis que les plus anciens estiment contribuer au rapprochement entre classes populaires et politiques. Plus ouvertement critiques vis à vis de la politique municipale, ceux-là adhèrent à la logique de professionnalisation bureaucratique, en accord avec les perspectives que leur ouvre leur capital scolaire. Ceux-ci envisagent plutôt une entrée en politique. La possibilité de convertir leur capital professionnel en capital politique représente une opportunité pour ces fonctionnaires insérés depuis longtemps dans les réseaux politiques locaux, qui vivent leur carrière professionnelle sur le mode de la proximité avec les élus.

Mobiliser les proches

Qui sont ces habitants que la mairie réussit à mobiliser à travers les comités ? Endossent-ils le rôle apolitique que la définition officielle des instances les invite à jouer ? L'enquête ethnographique permet d'éclairer les conditions sociales de possibilité de la participation. Organisant deux types de réunion (comité plénier trimestriel, largement publicisé avec plusieurs dizaines de participants d'un côté, commission thématique bimensuelle plus confidentielle de l'autre), les élus et les agents municipaux suscitent deux types de participation. Un premier type de participation, limité aux séances plénières, apparaît relativement peu « impliquant » (au sens où l'entrée et la sortie sont peu coûteuses). Il prend la forme d'une interpellation, plus ou moins revendicative, des élus, sur les problèmes quotidiens des quartiers. Cette forme de participation n'ouvre que rarement accès au deuxième type, qui concerne les participants aux réunions plus régulières de la commission. Ces participants appartiennent à un groupe d'interconnaissance, plus homogène du point de vue de l'âge (entre 40 et 70 ans) et marqué par une plus grande proximité, si ce n'est idéologique, du moins pratique, à la municipalité. En défendant les élus au cours des séances plénières, les membres du groupe d'interconnaissance se distinguent de ceux des habitants qui n'ont pas d'autres occasions de rencontrer (et de contester) les élus que ces réunions formelles.

L'intégration à la scène locale constitue un critère déterminant pour l'investissement dans ces dispositifs municipaux. Ceux qui vivent leur engagement sur le mode de l'évidence cumulent trois types d'affiliation complémentaires qui les prédisposent à s'intéresser aux problèmes du quartier et à décider d'y intervenir. Affiliation politique à proximité du parti communiste d'abord : anciens membres des cellules, de la CGT, des amicales de locataires ou des organisations de

²¹ Comme l'observe aussi S.Tissot à propos des chefs de projet de Montreuil. Thèse citée, p.432.

jeunesse, ils ont noué dans les structures partisans autrefois puissantes des liens qui s'actualisent, quoique plus ou moins efficacement, jusqu'à aujourd'hui. Cette socialisation militante a aussi forgé une capacité à la prise en charge du « bien commun », capacité, à la fois objective et subjective, qui rend possible l'investissement dans le quartier. Proximité à la municipalité ensuite : être ancien élu, être ou avoir été fonctionnaire communal, avoir des enfants ou un conjoint « à la mairie », participer à d'autres instances municipales (office du tourisme, CCAS etc.), voire être locataire de l'office municipal, permet d'être informé de ce qui se passe dans la ville, et de penser que les dispositifs mis en place par la mairie sont dignes d'intérêt. Ancienneté dans la ville et le quartier enfin : le fait d'avoir connu le Gennevilliers d'hier, d'avoir « fait souche » dans la ville pousse à avoir son mot à dire sur celui d'aujourd'hui, et à se sentir légitime à le faire.

Les comités de quartier se rapprochent des anciennes instances du communisme municipal : ils reposent, comme autrefois les dispositifs partisans, sur l'intrication des identités locales, professionnelles et politiques. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui s'y investissent appartiennent pour la plupart aux fractions stables des classes populaires, sur lesquelles s'adosse le communisme municipal depuis plusieurs décennies. La participation aux comités apparaît comme une réassurance de l'appartenance aux réseaux locaux. L'implication peut être un moyen de conserver un « capital d'autochtonie »²² que le retrait du marché du travail, ainsi que l'évolution de l'offre politique (fin des cellules, déclin des organisations para-politiques), laissent en jachère. Cependant, les comités ne constituent qu'une manière bien imparfaite de pallier la déliquescence de modes anciens de sociabilité politico-locale. Ils ne permettent pas à la municipalité de « reconquérir » ceux qui se sont éloignés d'elle dans les années 1980. Seules des femmes, autrefois engagées dans les organisations de parents d'élèves, de locataires, relevant de la « politique ordinaire » y trouvent véritablement un espace de conversion. Les qualités que l'on attend des participants relèvent du militantisme social plus que du militantisme politique. En isolant les questions de sociabilité quotidienne, les comités se coupent des militants autrefois les plus reconnus (les hommes, ouvriers qualifiés), dont l'expérience politique (à travers les luttes pour de meilleures conditions de travail et de logement par exemple) repose au contraire sur l'intrication de la situation locale et des revendications globales.

Malgré tout, tous les participants ne cumulent pas ces trois formes d'affiliation à la scène locale. Pour un deuxième groupe, certes moins nombreux, la participation apparaît comme un moyen d'intégration locale. Appartenant à des fractions plus fragiles des classes populaires ou aux petites classes moyennes, arrivés plus récemment dans la ville, ils trouvent dans le comité une ressource pour s'établir. Mais cette intégration est permise par la possession de capitaux, acquis en particulier au fil d'engagements associatifs ou syndicaux, qui bien qu'éloignés du milieu communiste peuvent s'y convertir à un moment où celui-ci proclame son ouverture.

Les relations entre les participants à la commission s'organisent, dans une certaine mesure, à partir de ces différents degrés d'intégration au milieu municipal. Les étiquettes d'« anciens » et de « nouveaux », au travers desquels les enquêtés se livrent à un commérage réciproque, renvoient à l'implication antérieure dans d'autres réseaux municipaux ou partisans. L'antériorité de l'intégration au milieu municipal constitue une ligne de clivage entre les participants. Au cours de ces expériences passées, se sont forgées des normes d'action collective que les nouveaux venus sont réputés ne pas suivre. C'est finalement autour de la définition de la bonne manière d'être « acteurs de quartier » que se structurent les conflits.

C'est dans ces moments de conflits qu'il devient important de se nommer, de dire qui l'on est et ce que l'on fait. On utilise alors le terme de bénévole : l'engagement dans le comité est assimilé à la participation associative, se distinguant tout à la fois du monde du travail et du monde (de la) politique. La référence au bénévolat véhicule deux normes complémentaires : une norme de bonne entente et une norme de volontariat, au sens propre du terme. Les querelles font apparaître la fragilité de la croyance dans l'amitié qui unit les membres et dévoilent le fait que

²² Retière J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexion sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, 2003, p.132.

l'appartenance au groupe fonctionne bien souvent comme une sociabilité par défaut, faute de mieux.

Dans un contexte de déstructuration du lien partisan, le bénévolat, centré sur le « faire », comme le militantisme « de base », apparaît comme une façon de faire face aux doutes politiques qui saisissent les militants communistes, comme une manière de gérer leur incapacité subjective à prendre en charge des problèmes relevant de la « grande politique ». Au travers des activités d'animation de quartier (carnavals, lotos, plantations d'arbres dans les squares etc.) dont ils sont les principaux organisateurs, les participants se rassurent quant à leur capacité à peser sur les élus et sur les affaires locales. Ils font aussi figure d'habitants modèles qui mettent leur dévouement au service de la politique municipale de la fête. Pourtant, les animations, qui révèlent leur incapacité à mobiliser les enfants et les jeunes, font peser une menace sur le capital social et symbolique dont ils jouissent à l'intérieur du groupe des participants. Les personnes les plus proches du pouvoir municipal ne semblent pas être pour autant intégrées à la société locale : ce qui domine, c'est l'impression du repli sur soi et d'incapacité à faire valoir les ressources qui assuraient autrefois l'emprise sur l'espace local. En ce sens, les comités sont fragilisés par les processus de désaffiliation qui touchent les classes populaires.

Des quartiers à la ville : le changement d'échelle de la démocratie participative

En 2002, l'objectif de « développement continu de la démocratie locale et participative »²³ est le principal argument utilisé pour justifier l'opération de consultation de la population organisée sous le nom d'Assises de la ville. L'invention de cette nouvelle forme de participation est liée au constat, établi par certains élus, de l'insuffisance des comités de quartier. Ces insatisfactions ont partie liée avec le travail quotidien d'élus de quartier. L'échelle du quartier, qui réunit des espaces hétérogènes socialement, cristallise les tensions entre les milieux intégrés et les publics qui posent problème à la municipalité, tensions sur lesquelles les élus sont régulièrement interpellés. Ce que les élus attribuent aux comités comme des échecs (le peu de personnes présentes aux réunions, et leur absence de représentativité, les discussions sur des sujets dérisoires) définit en retour ce que devrait être un dispositif participatif véritable. Les Assises réuniront davantage de personnes - le nombre est le garant de l'adhésion de la population (et non de quelques groupes d'habitants) aux projets municipaux. Les thèmes de discussion seront plus généraux, donc plus ambitieux : il s'agit de passer du projet de quartier au projet de ville. Les modes d'intervention de la population seront plus importants : le terme de co-élaboration est désormais utilisé pour décrire l'action conjointe des habitants et des élus dans la construction d'une vision commune de l'avenir de la ville. Approfondir la démocratie participative, c'est faire en sorte que les évolutions jugées nécessaires par la municipalité soient acceptées par la population, jugée garante du succès de l'entreprise de transformation de la ville. Mais cet approfondissement n'est pas le fait des spécialistes de la politique de la Ville, il s'appuie sur des professionnels de la communication publique. Et le maire s'impose comme la figure politique centrale de cette nouvelle version de la participation.

Le Maire au centre

Successivement chargé des deux quartiers en politique de la Ville, Pierre Lebras²⁴ fut aussi, en tant que deuxième adjoint entre 1995 et 2001, responsable de la mise en place des comités de quartier. Il est aussi l'homme qui a réussi à enrayer le processus d'érosion de la liste de gauche. En 2001, il fut élu maire avec 66% des suffrages exprimés, soit dix points de plus que son prédécesseur aux élections de 1995. En 2004, il a été réélu conseiller général au premier tour (avec 55,8% des

²³ *En direct*, compte-rendu du conseil municipal, n°123, 2002.

²⁴ Les noms des personnes citées ont tous été changés.

suffrages exprimés) alors qu'il avait été mis en ballottage au scrutin précédent. Après avoir joué un rôle prépondérant dans l'invention des dispositifs de quartier, il devient, une fois maire, le héraut de l'élargissement à la ville de la démocratie participative. De par de sa fonction, et grâce à son expérience des quartiers, le Maire dispose d'une légitimité certaine pour faire évoluer la politique municipale, de par sa fonction et grâce. Le changement d'échelle des dispositifs participatifs peut s'interpréter comme un ajustement au changement de fonction de cet élu : les Assises constituent une entreprise à la mesure de son nouveau rôle.

Une telle analyse est accréditée par la place qu'occupe le Maire dans le nouveau dispositif. Les réunions de l'Observatoire des Assises, qui se tiennent dans la salle du conseil municipal, sont de véritables mises en scène de la fonction mayorale. Pierre Lebras y apparaît vêtu d'une tenue à la fois décontractée et digne de sa fonction : le polo-veste est à mi-chemin du costume-cravate qu'il arbore dans les occasions les plus officielles (conseil municipal, cérémonie des vœux) et du simple polo qu'il porte dans les situations définies comme informelles (promenade à vélo pour les journées du patrimoine). Il est d'ailleurs le principal animateur de la première réunion de l'Observatoire le 1^{er} octobre 2003. Occupant une place centrale au sein de la rangée d'élus qui fait face aux habitants, il introduit et conclut la séance, assure le passage entre les différents points à l'ordre du jour, fait lecture du règlement. Le partage des rôles entre les adjoints et le maire protège la position de celui-ci et assure la promotion de sa fonction. Dans la définition de l'instance, il se fait la part belle. Il insiste sur les nouvelles prérogatives accordées aux habitants tandis que deux de ses adjoints s'occupent de rappeler les limites de ces prérogatives - ce sont les élus qui prennent, et prendront toujours, les décisions finales. Il répond à la plupart des vingt-deux questions posées mais se garde d'intervenir quand son rôle est mis en cause. Quand un participant l'accuse d'être « à la fois juge et partie », de libérer la parole des habitants pour la censurer ensuite, Pierre Lebras ne répond pas. Ses deux adjoints se chargent de sa défense, en précisant l'étendue des pouvoirs respectifs des élus et des citoyens.

La nécessité de mettre en valeur le Maire comme garant du dispositif participatif, et donc de le protéger des contestataires, conduit à recourir au service d'un journaliste-animateur pour la deuxième réunion de l'Observatoire. Le Maire se fait plus discret. Il a cédé sa place centrale, à la fois dans l'espace et dans l'animation, à ce personnage extérieur. Les autres élus et les fonctionnaires répondent aux questions techniques. Lui s'en tient à la promotion du dispositif et de ceux qui y participent. Son discours est encourageant et bienveillant. Il rappelle que la crèche nouvellement ouverte est un « bébé des Assises », que l'amélioration de l'image de la ville est en cours grâce à l'implication de tous, et conclut la réunion en félicitant chacun pour son travail. A l'issue de cette deuxième réunion, les contestations se concentrent sur le journaliste, qui n'aurait pas bien géré le temps. Le Maire peut se poser en recours : ceux qui n'ont pu s'exprimer viendront lui exposer leurs griefs après la réunion.

L'entrée en scène des communicants

Aux dires de Pierre Lebras, la direction de la vie des quartiers n'a pas complètement rempli la mission de modernisation de l'administration communale qui lui avait été confiée. Il faut dire Gennevilliers n'a pas suivi le modèle qui se consolide dans un certain nombre de communes autour de pratiques telles que les budgets participatifs et l'élection (ou le tirage au sort) des membres. Avec les Assises, la démocratie participative quitte les quartiers pour la ville, et la politique urbaine pour la communication publique. Ce tournant communicationnel se traduit par le recours à des prestataires extérieurs, journalistes-consultants. Les agents de la DVQ y voient le signe que la mairie préfère les « coups médiatiques » au travail de fond qu'ils estiment mener dans les quartiers.

Patrick Merlin²⁵, journaliste d'une quarantaine d'années membre du PS depuis 1981, a dirigé la mission auprès de la ville de Gennevilliers. Son agence de communication est spécialisée dans « l'accompagnement du changement ». En délivrant aux élus ou aux chefs d'entreprise, un « diagnostic partagé », les journalistes « sécurisent les décisions » que ces « dirigeants » sont amenés à prendre. La réalisation d'enquêtes qualitatives audiovisuelles leur permet en effet de connaître les changements souhaités ou acceptés par les personnes directement concernées : salariés, clients, habitants. Sachant les coûts que peuvent générer les résistances, l'anticipation de ces attentes est indispensable. En définissant la démocratie participative comme une condition d'efficacité de la décision publique, le journaliste revendique la compétence de sa profession au conseil politique. Les journalistes, qui réalisent des petits films basés sur l'interview d'un panel représentatif de la population, donneraient une vision plus juste de l'état de l'opinion que les sondeurs²⁶ (qui produisent des résultats trop généraux et, par là, trop imprécis) ou que les réalisateurs de films institutionnels (qui disent ce que les élus ont envie d'entendre). Cet encadrement journalistique de l'activité politique est en mesure, selon Patrick Merlin, de redonner goût au politique à des citoyens qui s'en sont éloignés. Et d'évoquer une consultation similaire menée à Bobigny : plus de gens y ont participé qu'aux élections locales.

Le déroulement des réunions est étroitement codifié par les journalistes. L'agence fixe le temps de réunion, l'ordre du jour ainsi que les conditions techniques (matériel et disposition de la salle). Elle définit, en outre, le rôle des élus et des cadres municipaux, qui doivent suivre un guide d'animation. Elle veille enfin à ce que ces réunions ne soient pas confondues avec celles des quartiers : quand cela est possible les séances sont organisées dans d'autres lieux que ceux où se tiennent les comités. Le journaliste qui assure l'animation de la deuxième réunion de l'Observatoire se tient debout, alors qu'élus et habitants sont assis. Disposant seul d'un micro en permanence, il distribue la parole aux uns et aux autres, se fait gardien du temps et de l'ordre du jour. Il pose ses propres questions ou apporte ses propres réponses quand la discussion est en panne. Il élimine aussi du débat les questions qui posent problème.

Pour les élus, l'externalisation - coûteuse²⁷ - de la relation aux habitants fonctionne comme une garantie, donnée à ceux-ci, de l'authenticité de la démarche. L'agence, connue par les élus pour ses affinités politiques et pour ses missions menées dans des villes politiquement proches, offre des gages de professionnalisme et d'indépendance. Lors de la réunion qui ouvre les Assises devant plusieurs centaines de personnes, Patrick Merlin interpelle Pierre Lebras : « êtes-vous prêt à tout entendre ? », lui demande-t-il. Et Pierre Lebras de répondre : « Oui, je suis prêt à tout entendre ; je dirais même qu'il faut que nous entendions tout ». Le couple maire-journaliste remplace en quelque sorte le couple élu de quartier-agent de développement, en charge de la démocratie de quartier.

De nouveaux interlocuteurs pour la municipalité

Alors que les comités de quartier s'appuient sur le travail d'interconnaissance assuré par les agents de développement et les élus de quartier, les Assises reposent sur une mobilisation « à distance » : les outils des communicants - coups de téléphone, courriers, affiches, site web - sont utilisés avec une ampleur inégalée. Les Assises, qui visent la « représentativité » de la population consultée, induisent pourtant un nouveau type de sélectivité : elles reconnaissent de nouvelles catégories de la population comme interlocutrices légitimes de la municipalité.

²⁵ Rencontré au siège parisien de l'agence le 7 mai 2004.

²⁶ Eux aussi maîtres d'œuvre de dispositifs participatifs. L'IFOP a par exemple organisé la conférence des citoyens sur les OGM à l'Assemblée Nationale en 1998. Boy D., Donnet-Kamel D., Roqueplo Ph., « Un exemple de démocratie participative, la 'conférence des citoyens' sur les OGM », *Revue Française de Sciences Politiques*, v.50, 4-5, 2000, p.779-809.

²⁷ Le contrat entre la ville de Gennevilliers et l'agence s'élève à 159 000 euros.

L'organisation des Assises systématise la volonté d'ouverture proclamée par la municipalité depuis la création des comités. La première étape, celle de l'enquête audiovisuelle, doit permettre de recueillir l'opinion d'un panel représentatif de Gennevillois sur ce qu'il faut conserver dans la ville et ce qu'il faut changer. Trois journalistes ont d'abord rencontré les présidents d'association puis les « habitants lambdas » recommandés par ceux-ci. Une telle méthode, explique Patrick Merlin, permet de « remonter aux sources de la démocratie, quand une voix compte pour une ». Ce retour aux sources s'avère parfois difficile : le directeur du service jeunesse est sollicité pour indiquer aux journalistes les lieux où ils pourront rencontrer des jeunes. Au final, une centaine de personnes sont sélectionnées pour participer au film, en fonction de quatre critères : la catégorie socioprofessionnelle, l'âge, le sexe et le quartier de résidence. Le panel doit donc offrir une image fidèle de la population gennevilloise, même si au final les catégories supérieures, les personnes d'âge actif et les hommes sont nettement surreprésentés²⁸. De surcroît, l'objectif de représentativité se heurte à la nécessité de sélectionner les opinions qui passent le mieux à l'écran, celles qui sont formulées de manière audiovisuellement correcte. Parmi les cent personnes interrogées, une petite cinquantaine apparaît dans le montage final. Les personnages, dont on connaît le nom et profession, alternent à un rythme rapide. Le montage retient les formules qui font mouche, qui synthétisent un point de vue facilement opposable à un autre.

Dans le petit film qui retrace l'histoire de la consultation, projeté lors de la séance de clôture des Assises, on retient quatre visions de Gennevilliers : un quadragénaire rêve d'en faire un « pôle technologique », une employée d'agence de voyage voudrait plus de « jolies petites maisons comme à Asnières ou Levallois », un jeune homme parle de « no man's land » et un père de famille de « ghetto ». Des plans de la ville viennent illustrer ces quatre définitions de l'« identité » locale : de la pittoresque cité-jardin aux femmes voilées, Gennevilliers offre une image contrastée – le film doit permettre à chacun de se faire une opinion sur la nuance qu'il préfère.

La recherche de « points de vue émergents » est, selon le journaliste, au principe de la sélection opérée à partir de la vingtaine d'heures de rush. Les journalistes, dont le travail a été contrôlé à plusieurs reprises par les élus, ont retenu les propos qui « donnent une vision stratégique de l'avenir de la ville », les opinions qui pensent ce que sera la ville dans dix ou vingt ans. Les personnes d'âge actif, en tant que parents préoccupés de l'avenir de leurs enfants, que potentiels accédants à la propriété et que travailleurs soucieux du dynamisme économique de la ville, ont clairement été privilégiées dans la deuxième partie du film, qui présente ce qu'il faudrait changer à Gennevilliers. Les personnes plus âgées sont surtout présentes dans la première partie, quand il s'agit de définir l'identité de la ville, souvenirs et images d'archives à l'appui. Des jeunes issus de l'immigration prennent la parole à plusieurs reprises, comme si la municipalité prenait conscience, avec retard, de cette composante de la population²⁹. On note aussi les apparitions répétées de deux des principaux chefs d'entreprise de la ville : le PDG de Carbone Lorraine (une des plus anciennes usines de la commune et une des dernières encore en cœur de ville) et l'administrateur du port, premier site industriel de la commune. Cette visibilité des entrepreneurs est significative du changement d'attitude des élus communistes vis à vis du patronat local, de plus en plus considéré comme un partenaire pour la sauvegarde de l'emploi³⁰. Ceux que l'on retient finalement ne sont pas des « habitants lambdas » mais des « porte-parole », de la deuxième génération ou du monde économique. Il importe de faire apparaître à l'écran une vision dynamique de la commune et de trouver des personnages pour incarner cette image : un patron soucieux de la formation de ses salariés, une jeune femme d'origine maghrébine qui veut accéder à la propriété et envoyer ses enfants dans une bonne école.

²⁸ Un document de l'agence en date du 23 octobre 2002 indique la structure de l'échantillon en fonction des critères évoqués plus haut, ce qui permet de comparer le panel avec les caractéristiques de la population établies par le recensement de 1999.

²⁹ Elle met d'ailleurs en place, au même moment, un Conseil Local de la Jeunesse.

³⁰ Sur les transformations du patronage politique des conflits du travail, voir Camard S., « Le patronage politique des conflits pour l'emploi. Le cas de la Seine Saint Denis (1991-1994) », thèse de science politique, Université Paris I, 2001.

En novembre et décembre 2002, une voiture tourne dans la ville pour annoncer la projection du film. Celui-ci est présenté à 2200 personnes au cours de huit réunions, organisées pour une part dans les quartiers à destination des habitants, pour l'autre, à la mairie et dans les établissements scolaires, à destination des « jeunes » et des professionnels (personnel communal, enseignants, chefs d'entreprise). Deux vacataires, embauchés pour l'occasion, téléphonent en soirée à ces 2000 personnes pour les inciter à participer aux groupes de travail devant se réunir en janvier 2003. Quarante-trois réunions se tiennent alors, qui réunissent finalement 430 personnes. Au cours de ces réunions, les participants sont invités à remplir des feuilles de proposition qu'ils adressent au Maire. Pierre Lebras reçoit 536 propositions, et répond individuellement à chacune. Le 15 mars 2003, 700 personnes se retrouvent à la salle des fêtes pour écouter les propositions des groupes de travail et les 250 engagements pris par le conseil municipal. Si l'on a pu trouver, dans les dossiers du chargé de mission³¹ et dans les supports de communication, des indications aussi précises de la participation, c'est que le nombre est constitué en preuve du succès du dispositif : point n'est besoin de le comparer explicitement aux effectifs de la section locale du PCF ou à la participation moyenne aux comités de quartier pour accréditer l'idée que Gennevilliers a franchi un saut quantitatif dans la participation des habitants et qu'elle est parvenue à mobiliser au delà des cercles habituels.

Participer aux Assises, c'est donc essentiellement prendre part à des réunions. Dans celles que nous avons observées, la moyenne d'âge est moins élevée que dans les comités de quartier. Les « jeunes » ne sont pas nettement plus nombreux mais les « vieux » n'ont pas fait le déplacement. Les habitants participants ont pour la plupart l'âge des élus, l'âge de décider comment les plus âgés termineront leur vie (ici comme ailleurs, la canicule de l'été 2003 a engendré un intérêt nouveau pour cet âge de la vie) et comment les plus jeunes la commenceront. Avec les Assises, la municipalité s'éloigne des groupements qui restent attachés, de par les personnes qui y participent et de par les questions dont ils se préoccupent, à l'ancienne manière de gérer la ville. En ciblant explicitement ceux qui ne participent pas aux dispositifs antérieurs, en renouant avec les questions politiques, elle cherche à élargir les réseaux municipaux et induit, ce faisant, un nouveau type de sélectivité : elle reconnaît de nouvelles catégories de la population comme interlocutrices légitimes de la municipalité (jeunes adultes issus de l'immigration, chefs d'entreprise), tandis que les « vieux » militants ne font plus le déplacement.

Les modalités de prise de parole sont plus formelles que dans les comités. Il y a un temps pour la présentation des projets par les élus ou les cadres et un temps pour les questions. On lève le doigt pour parler et l'on attend d'avoir le micro pour le faire. Ce type de prise de parole, qui implique d'ailleurs proportionnellement moins de participants, s'éloigne notablement de celui qui prévaut dans les comités, où tout le monde est assis autour d'une table et où il est loin d'être obligatoire de se voir donner la parole pour la prendre. En comité, le conflit, bien que redouté, est possible : il est difficile de faire comme si l'on n'entendait pas une intervention contestataire. Ici, il n'y a pas de dialogue entre les habitants. Les réponses sont toujours le fait des élus ou des cadres. Deux types de réponse à une question gênante coexistent : soit la réponse pédagogique, qui refuse d'entrer dans la polémique et s'efforce de dénouer calmement le problème, soit l'absence de réponse, le passage à un point suivant de l'ordre du jour... Les Assises apparaissent donc comme une instance plus policée que les commissions animation. Si les enjeux y sont, dans l'esprit des participants, plus importants, et donc, plus politiques, l'expression du désaccord y est plus difficile. Les comités de quartier, dont les marges de manœuvre sont amoindries et dont le rôle se trouve limité au festif, se démobilisent.

³¹ Archives municipales, boîtes 807/1 à 807/6.

L'invention locale de dispositifs participatifs compte au nombre des transformations du gouvernement municipal. L'hégémonie communiste en banlieue rouge reposait sur un modèle particulier d'intrication du jeu social et du jeu politique, caractérisé par l'encastrement de l'action politique dans les relations quotidiennes. L'appropriation locale de la thématique participative peut être comprise comme une tentative de faire face au fossé croissant entre élus de gauche et classes populaires. En ce sens, l'équipe municipale qui institue les comités puis les Assises reprend à son compte une conviction ancienne : le soutien de la population est le plus sûr moyen de maîtriser la ville. Mais le politique ne peut plus, et ne semble plus vouloir, compter sur les formes anciennes d'encadrement pour emporter cette adhésion. Les comités des années 1990 cherchent à moderniser les liens sociaux sur lesquels repose l'implantation politique. Ce renouvellement des structures échoue cependant à renouveler les hommes : ceux qui s'investissent dans les comités étaient déjà investis dans les organisations anciennes. Les Assises des années 2000 ambitionnent à leur tour d'élargir les réseaux municipaux et de trouver d'autres soutiens que les militants d'hier, jugés vieillissés et peu enclins à soutenir les transformations de la ville.

L'étude comparée de ces deux dispositifs participatifs permet de mettre au jour l'entreprise de modernisation des liens sociaux sur lesquels repose l'implantation politique. Elle dévoile en outre l'importance prise par les intermédiaires, cadres de l'administration municipale ou consultants extérieurs, chargés de sélectionner les habitants puis de les faire parler. Elle informe enfin des hésitations dont est marqué le travail d'identification des aspirations populaires, qui a toujours pour corollaire la mise en scène des actions de la municipalité et de sa volonté de faire avec les habitants.

Bibliographie

- Biland E., « La démocratie participative en banlieue rouge. Les sociabilités politiques à l'épreuve d'un nouveau mode d'action publique », *Politix*, v.19, n°75, 2006, p.53-74
- Bourdieu P., « La représentation politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 36-37, 1981, p.3-24.
- Boy D., Donnet-Kamel D., Roqueplo Ph., « Un exemple de démocratie participative, la 'conférence des citoyens' sur les OGM », *Revue Française de Sciences Politiques*, v.50, 4-5, 2000, p.779-809.
- Camard S., « Le patronage politique des conflits pour l'emploi. Le cas de la Seine Saint Denis (1991-1994) », thèse de science politique, Université Paris I, 2001
- CRAPS-CURAPP, *La démocratie locale*, PUF, 1999
- Lagroye J., « Être du métier », *Politix*, 28, 1994, p.5-15
- Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Belin, 2003
- Lefebvre R., Nonjon M., « La démocratie locale en France. Ressorts et usages », *Sciences de la société*, Presses Universitaires du Mirail, 60, 2003, p.9-28.
- Masclat O., *La gauche et les cités. Un rendez-vous manqué*, La Dispute, 2003
- Nay O., Smith A. (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Economica, 2002
- Retière J-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexion sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, 2003, p.121-143
- Siblot Y., *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Presses de Sciences Po, 2006
- Tissot S., « Réformer les quartiers. Enquête sociologique sur une catégorie de l'action publique », thèse de sociologie, EHESS, 2002